

# Section 02 du Comité National de la Recherche Scientifique

## Procès-verbal de la Session de Printemps 2015

8-10 Juin 2015

Salle du Comité National - Pierre AUGER  
CNRS - Campus Gérard Mégie  
3 rue Michel-Ange - 75016 PARIS

### Présents

- 20 membres présents

*College A* : Mokhtar ADDA-BEDIA, Antonio CELANI, Bérengère DUBRULLE, Silvio FRANZ, Jesper JACOBSEN, Karine LE HUR (absente le 9-10), Jean-Michel MAILLET, Christian MARINONI, Boris PIOLINE, Pierre SALATI, Patrizia VIGNOLO.

*College B* : Pascal BASEILHAC, Luigi CANTINI (absent le 9), Benjamin FUKS, Grégory SOYEZ, Simone SPEZIALE, Francesco ZAMPONI.

*College C* : Moha AHBAR (absent le 9-10), Laurent BONNET (absent le 9-10), Didier PERINI (absent le 10).

*Absente*: Sabine KRAML (A) (démission)

- Assistante du CN pour la section 02 : Amina MIALET.

### Ouverture de la séance

Le comité constate la démission de Sabine Kraml. Membre nommée, son (sa) remplaçant(e) sera nommé(e) par l'INP, qui s'engage à le faire avant la session A15.

La section approuve le procès-verbal de la session d'automne 2014.

### Carrière des chercheurs

La section procède à l'évaluation à vague ou mi-vague des chercheurs concernés (UMRs 5108,5152, 5493,5521,5588,5672,5821,5822, UPR2940).

La section 02 discute différents aspects de la carrière des chercheurs :

- elle donne son avis sur la titularisation des stagiaires et les reconstitutions de carrière (au titre de l'article 26),
- elle examine les demandes particulières de chercheurs (demande de rattachement, d'évaluation par une deuxième section, ...)

- elle examine les demandes d'éméritat,
- elle évalue l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé ou d'une demande de réexamen.

### Structures opérationnelles de recherche

La section donne son avis sur les projets ou renouvellements d'association au CNRS pour les unités (avis très favorables pour les 10 demandes présentées, 8 unités et 2 fédérations) et pour les GDR (avis très favorable pour la demande présentée), et sur les changements de direction d'unités de recherche :

- Avis très favorable à la nomination de Gregorio BERNARDI en qualité de Directeur du LPNHE (UMR7585).
- Avis très favorable à la nomination de Luc FRAPPAT en qualité de Directeur du LAPTH (UMR5108).

### Retour sur le concours 2015

La section a présélectionné 57 candidats pour une audition (de 40 minutes par candidat) sur les concours CR2 et CR1, en session de jury plénier. Les statistiques sur les différents concours sont résumées dans le tableau suivant (entre parenthèses le nombre de femmes):

concours	candidatures	auditions	admissibilité (liste principale et complémentaire)
CR2:	182 (27)	51 (9)	4+4 (0+1)
CR1:	39 (8)	7 (1)	1+1 (0+0)
DR2:	51 (5)		5+4 (1+0)

Pour le concours CR2 2015, l'âge scientifique moyen des candidats est de 4.7 ans après la thèse (si on enlève des statistiques les candidatures à thèse+10), voir distribution ci-dessous :

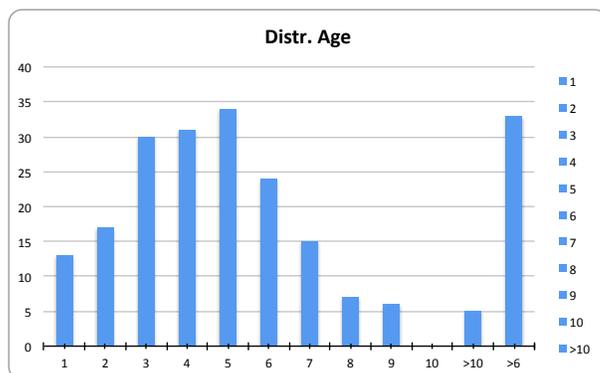


Figure 1: Distribution d'âge des auditionnés aux concours CR2

L'âge scientifique moyen des auditionné(e)s est de thèse+4; des admissibles de thèse+5.

## **Prime d'excellence scientifique et d'encadrement doctoral (PEDR)**

La section constate la diminution importante des primes disponibles par rapport à l'année précédente (8 vs 19), suite à la décision de la direction du CNRS de pré-attribuer une prime à tous les nouveaux entrants qui en feront la demande. Les dossiers de candidature sont au nombre de 56, dont 4 CR2, 23 CR1, 19 DR2 et 9 DR1. La plus grande partie des dossiers sont véritablement excellents, et le nombre des chercheurs méritants largement supérieur aux ressources allouées. Au vu de cette tension et de l'impossibilité d'une sélection basée seulement sur le mérite, le comité décide pour cette année de s'aligner sur la politique de la direction du CNRS, et de considérer comme prioritaires les dossiers des CR. Suite à cette décision prise à majorité, une liste principale de 8 CRs et une liste complémentaire de 8 CRs sont votées à l'unanimité.

## **Comité de visites HCERES vague B**

La section ne désigne pas de représentants pour les prochaines visites de l'HCERES, car elle n'a pas d'unité à évaluer en tant que section principale.

## **Exposé de la direction scientifique**

Alain SCHUHL (Directeur de l'INP) et Bart VAN TIGGELEN (DAS en charge de la section 02) présentent plusieurs points sur le CNRS et l'INP en particulier.

- Une analyse des publications et des interactions entre chercheurs du CNRS des différents instituts a mis en évidence le caractère fortement interdisciplinaire de la physique. L'INP compte actuellement 118 unités, dont 61 UMR et 27 GDR. La baisse de son budget reste contenue, et la politique de recrutement reste celle de remplacer tous les départs à la retraite. Cette politique ne peut clairement pas empêcher la réduction du nombre des effectifs. Avec des moyens limités, les dernières années ont vu un léger avantage pour les recrutements IT plutôt que chercheurs, tendance qui devrait s'inverser à partir de 2016.
- Les résultats statistiques des demandes de délégations montrent un pourcentage d'obtention de 65%, plus bas que le nombre de dossiers classés A+ par le CNRS. La discussion avec la section met en évidence le rôle difficile du CNRS face à un dispositif qui est finalement dans les mains des universités.
- Pour les primes d'excellence, la PEDR 2015 remplace la PES 2014, avec des critères qui restent assez proches, notamment la division entre sections de l'INP du nombre de primes est faite au pro-rata des candidatures. La direction confirme aussi que la baisse du nombre de PEDR 2015 est due à la décision de la direction du CNRS de pré-attribuer une prime à tous les nouveaux entrants qui en font la demande.
- La direction échange ensuite avec la section sur le concours de recrutement 2015. Les affectations souhaitées par les chercheurs admissibles, et les demandes des laboratoires, sont présentées et discutées. La pression énorme typique du concours 02 a notablement augmenté cette année à cause de l'absence du poste blanc CR1, absence qui a rendu encore plus dur l'effort de garder un âge de recrutement bas en CR2. Les chiffres concernant la parité sont moins favorables que l'année précédente. Au delà de la 02, au sein de l'INP on a eu 18% de candidates, le même pourcentage d'auditionnées, et seulement 16% d'admissibles (l'année dernière ces pourcentages étaient respectivement de 13.6%, 16.5% et 23.8%).

- La direction communique sur l'extension de tous les mandats des instances du CNRS de 4 à 5 ans, et ouvre à une discussion sur l'application de cette extension aux mandatures actuelles des membres des sections du Comité National (cette extension pour les mandats futurs est acquise).
- Enfin, la direction souligne l'importance de l'identification du CNRS lors des publications de ses chercheurs, notamment le fait d'utiliser les affectations correctes et une bonne charte de publications.

### **Motion sur la prolongation du mandat en cours**

La section discute sur la possibilité d'une prolongation à 5 ans du mandat en cours, et exprime son avis fortement défavorable. Suite à une motion de la section 41, la décision est prise d'écrire également une motion contraire à cette prolongation, dont le texte est reporté dans l' Annexe A de ce PV.

# ANNEXE A



## Section 02

Théories physiques : méthodes, modèles et applications

### Motion

#### Prolongation du mandat en cours

La section 02 s'inquiète du projet de la direction du CNRS de prolonger d'un an le mandat en cours du Comité National. Elle rappelle que les membres aussi bien élus que nommés du Comité National se sont engagés pour une durée de quatre ans. Les membres de la section 02 n'ont ni le souhait ni même forcément la possibilité de prolonger cet engagement. Ils estiment qu'un renouvellement plus fréquent de la commission est plus à même de garantir la qualité et l'impartialité des évaluations, et que par ailleurs, un prolongement du mandat à 5 ans aurait un effet dissuasif sur les candidatures pour siéger au Comité National.

**Jean Michel MAILLET**  
Président de la section 02

**Motion adoptée à l'unanimité le 09/06/2015**

**Votes : 20 oui, 0 abstention, 0 non**

#### Destinataires :

- M. Alain Fuchs, président du CNRS,
- M. Alain Schuhl, directeur de l'INP,
- Mme Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du Comité National,
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN,
- Mme Frédérique Bassino, coordinatrice de la C3N.